

Les composantes du grand paysage et les vues emblématiques

Topographie, biodiversité, lisière, forêt, vallée, versant, crête, relief, chemin de craie

L'organisation et les composantes du paysage de Champagne à Hautvillers

Le paysage s'appréhende à travers les composantes d'un territoire physique, caractérisé par la géologie, l'hydrographie, la topographie, le climat, la biodiversité et l'occupation humaine : c'est un espace habité qui évolue.

Caractéristiques patrimoniales

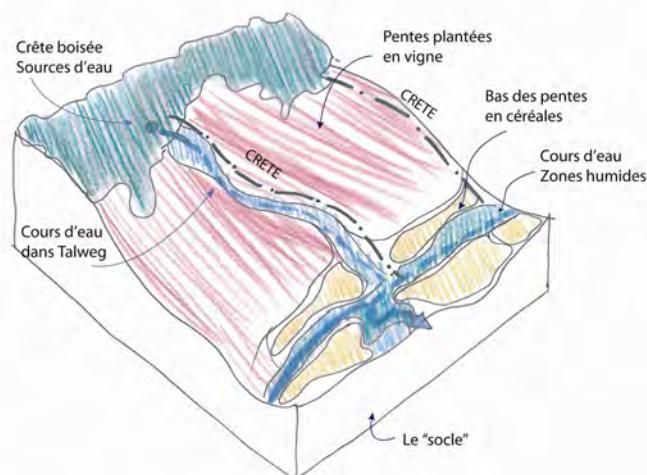
Le relief est formé par l'organisation des plateaux, des versants et des vallées, nés de la géologie et de la géomorphologie initiales. Sur le relief repose le sol. La végétation assure une projection verticale de la nature du sol. Le haut des plateaux, la crête riche en source d'eau est boisée, la terre y est peu profonde : La lisière de la forêt constitue l'arrière-plan du paysage. La rivière Marne sinueuse et son canal s'écoulent au point bas de la vallée.

Le village, de forme très compacte, s'est implanté dans une zone de transition sur des espaces de replat, puis s'est étendu de manière concentrique jusqu'à la lisière de la forêt. Le clocher de l'église en constitue le point le plus élevé, qui émerge des toitures groupées en pente, de forme serrée, créant un vélum homogène. Un étang, encerclé de grands sujets arborés, est situé au Nord à la limite du groupement séparé de maisons du Prés Jaumés et de la forêt.

Les vignes et les vergers se déploient sur les versants les mieux exposés. Les crêtes les plus importantes marquent le relief des versants, qui structurent les étendues du vignoble. Des chemins de craie forment alors un quadrillage fin de ton très clair. Quelques arbres isolés et une loge, un vendangeoir et quelques éléments bâtis ponctuent régulièrement le vignoble très étendu et continu. Les vignes et les vergers pénètrent également à travers le tissu bâti du village. Les prairies et les cultures couvrent les terres fertiles de la vallée de la Marne, qui constituent une armature verte sinueuse, formée de zones humides et du tracé rectiligne du canal avec son rideau fin de grands arbres et ses quelques constructions éparpillées le long de l'eau.

Les routes se développent et forment un maillage reliant les villages entre eux ainsi qu'une voie longeant la vallée, puis le canal. Le chemin des Garennes, ponctué de bâti et des pavillons d'entrée de caves, souligne alors le tracé de la crête du versant.

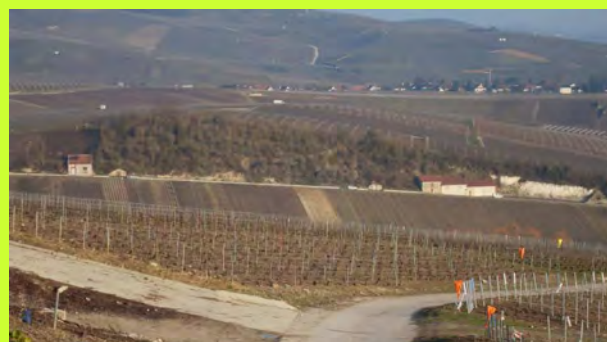
Genèse du paysage



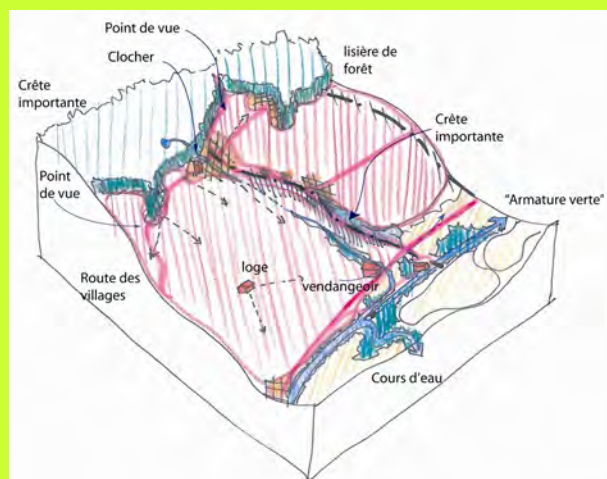
Le point de repère du village, le clocher de l'abbatiale de Dom Pérignon avec la lisière de la forêt en arrière-plan



Les deux entités bâties du village, de forme serrée



Vue de la topographie du relief avec ses talus plantés, ponctués de pavillons d'entrée de caves, (la route d'Épernay en fond)

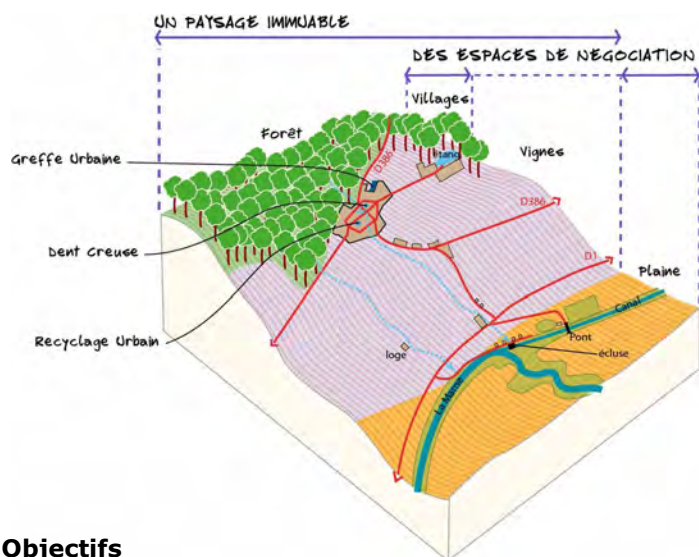


Transformation des paysages par l'Homme

A retenir

Apprendre à lire les composantes du paysage, et à comprendre leur organisation intrinsèque ainsi que leur structure, constitue la première étape de préservation de ce patrimoine : la connaissance.

Les composantes du grand paysage et les vues emblématiques



Vue de la vallée de la Marne, de son fin et haut rideau végétal, des terres céréalières et des constructions, qui la ponctuent régulièrement



La lisière épaisse de la forêt, qui couronne le versant des vignes et les chemins de craie



Le clocher de l'abbatiale comme point le plus élevé du village, Grande visibilité des deux sujets arborés en partie Nord du village



Les limites bâties du village groupé, laissant les grandes étendues de vignes, tramées par les chemins de craie

Objectifs

Comment préserver les composantes paysagères de Hautvillers et leur organisation tout en permettant l'évolution des espaces naturels et bâtis en lien avec l'activité de l'homme : se déplacer, habiter, se détendre, produire des ressources... ?

Identifier les sites sensibles

Recommandations

L'identification des sites sensibles constitue un moyen de répertorier les éléments bâtis et les emplacements visibles en de nombreux points de vue, qui participent fortement aux caractères du paysage.

Ces espaces sensibles sont généralement visibles, à plusieurs reprises en position rapprochée et éloignée, depuis les grandes infrastructures, les sites offrant des vues panoramiques et les cheminements piétons pratiqués à travers la vigne et dans la vallée. Ces espaces sensibles de fort impact visuel, sont stratégiques dans la préservation des composantes paysagères et présentent un caractère vulnérable. L'identification de ces sites sensibles permettrait à la commune de renforcer sa vigilance lors des demandes d'autorisation d'urbanisme, afin de proposer en amont au maître d'ouvrage des prescriptions paysagères, urbaines, et architecturales propres à ce site, réalisées conjointement avec des architectes conseils et l'architecte des Bâtiments de France.

Les évolutions de ces sites sensibles doivent être douces, peu prononcées, les nouvelles constructions doivent impérativement s'intégrer dans le paysage, sans rompre les équilibres et les valeurs immuables des composantes du paysage.

A éviter

La transformation importante de ces éléments sensibles présente un fort impact paysager, qui peut altérer les composantes paysagères initiales et rompre leur équilibre harmonieux par :

- La modification de la topographie,
- Le recul de la lisière de la forêt,
- L'abattage d'arbres et de haies participant au cadre paysager,
- L'ajout d'une nouvelle construction mal insérée,
- La destruction de bâti particulier fort visible,
- Le changement marqué de coloris d'un édifice existant,
- La destruction ou la multiplication de points de repère identitaires dans le paysage,
- Une extension mal maîtrisée du tissu bâti,
- L'édification d'une clôture non intégrée importante...

A retenir

Le maintien de l'équilibre d'origine et des rapports entretenus entre les différentes composantes du paysage permet de préserver ses caractéristiques majeures et leurs valeurs immuables. Les éléments paysagers forts et les sites identitaires, visibles en de nombreux points, doivent être conservés dans leur globalité.

Les composantes du grand paysage et les vues emblématiques

Étendue visuelle, point de repère, signal urbain, impact visuel, bosquet

Maintenir les vues emblématiques et les grands panoramas

Caractéristiques patrimoniales

Le maillage fin et sinueux des voies à travers le territoire offre de nombreuses vues dégagées sur les versants continus, de forme concave, de vignes plantées de très grande dimension. De grands panoramas s'ouvrent ainsi sur ce paysage, couronné de manière systématique par le massif forestier formant une lisière épaisse, homogène d'arbres.

Des vues emblématiques vers les composantes paysagères de la commune depuis le vignoble et les limites du village, marquent fortement le paysage naturel et bâti :

- La lisière continue de la forêt,
- La vallée de la Marne, son canal et le rideau végétal vus depuis le village,
- Le vélum d'Épernay,
- La montagne de Reims en arrière-plan,
- Quelques arbres isolés, loges, haies arborées et bosquets, ponctuant les versants de vigne
- Le vendangeoir Sainte-Hélène,
- Le Clocher de l'abbatiale de Dom Pérignon
- Les talus plantés, ponctués de petits pavillons d'entrée de caves, longeant le chemin des Garennes,
- Une fine ligne verticale de couleur blanche, s'élevant depuis la forêt (cette antenne relais hertzienne ne constitue pas un élément paysager remarquable).

Objectifs

Les vues emblématiques caractérisent fortement les composantes du paysage : Comment les préserver et les valoriser, afin de maintenir les identités paysagères singulières de ce coteau historique ?

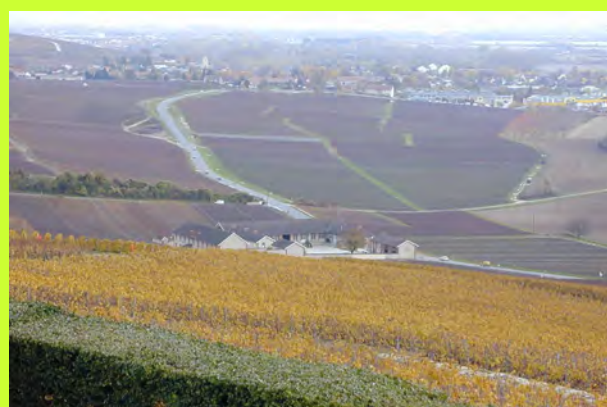
Recommandations

La mise en valeur des vues emblématiques sur les éléments du patrimoine renforce le caractère immuable du paysage :

- 1 Maintenir et respecter la hiérarchie des plans de lecture du paysage (1^{er} plan, 2^{ème} plan, arrière-plan) et les proportions des éléments composant le paysage sans perturber les équilibres ;
- 2 Souligner par des aménagements adaptés et qualitatifs la forme de ces éléments naturels et bâtis identitaires (clocher, loges...) ;
- 3 Souligner la topographie du paysage, ses lignes de crête, les écoulements des eaux de source, les bosquets...

A éviter

- Eviter l'implantation de grands volumes, d'éléments de publicité, des haies d'arbres massives, des couleurs tranchantes, des matériaux réfléchissants, des clôtures non intégrées et tous les éléments, qui forment des obstacles visuels perturbant le regard et voilant, obstruant ces éléments caractéristiques ;
- Proscrire l'édification de constructions groupées, séparées du village, impactant le grand paysage ;
- Interdire le recul de la lisière de la forêt.



Le vendangeoir Saint-Hélène au cœur du vignoble et le vélum d'Épernay en arrière-plan



Le village, la vue du clocher de l'abbatiale et des vergers



Une loge, punctuant le vignoble au devant de la vallée de la Marne



Le Chemin des Garennes, ponctué régulièrement de bâtis, qui accompagnent l'entrée progressive dans le village en soulignant la crête du versant

A retenir

Les vues sur les éléments naturels et bâtis identitaires enrichissent le paysage et doivent ainsi être préservées : Elles permettent de caractériser fortement le paysage de Hautvillers dans la champagne et de maintenir son unicité, sa singularité.

Les composantes du grand paysage et les vues emblématiques

Borne, enseigne peinte, qualité, intégration paysagère, identité viticole

Intégrer les enseignes dans le paysage

Contexte et caractéristiques patrimoniales

Les bornes en pierre ou en ciment peint du nom des maisons de champagne propriétaires du domaine, présentes avec discrétion dans le paysage, sont constitutives de l'identité du paysage viticole champenois. Elles sont clairsemées régulièrement en limite des vignes le long des voies et des chemins de teinte claire et forment un maillage fin à une petite échelle, sans impact sur le grand paysage. Deux longues enseignes sur fond de couleur crème et d'écriture noire, sont situées le long des murets de terrassement des versants de vignes. Visibles en de nombreux points depuis les infrastructures et les vues panoramiques, elles impactent fortement le paysage par leur présence. Elles constituent des éléments signaux de repère trop forts à travers le vignoble, sans référence à l'identité viticole champenoise : Elles perturbent l'ordonnement du paysage.

Sans autorisation, les pré-enseignes et les enseignes apparaissent le long des infrastructures sous la forme de petits panneaux, posés sur deux piquets et de grandes affiches contre des murs existants. Des panneaux en plastique publicitaires, n'indiquant pas le vrai nom du propriétaire du site, se multiplient sans harmonie et détériorent le caractère du paysage.

Objectifs

Comment réaliser des enseignes esthétiques et des bornes de maison de champagne de qualité, liées à l'activité viticole et à l'identité champenoise, qui s'intègrent en harmonie dans le paysage ?

Recommandations

Encadrer la présence des enseignes murales et des bornes :

- 1 Réaliser des bornes de petites dimensions réduites, en pierre naturelle gravée ou en ciment peint de teinte blanche ou de teinte neutre, avec une écriture noire ;
- 2 Recouvrir les fondations des bornes par l'herbe du talus ;
- 3 Respecter les dimensions suivantes aux proportions harmonieuses : 50 cm maximum de hauteur, 30 cm de largeur et 10 cm de profondeur.

A éviter

- Exclure les grandes enseignes murales peintes dans le paysage : elles sont fortement nuisibles de par leur impact dans le paysage (forme, couleur, dimension...) et attirent le regard au détriment des points de repères emblématiques remarquables. La présence d'enseignes, de pré-enseignes et de publicité ne s'avère pas compatible avec les qualités remarquables et authentiques du site inscrit du « berceau du champagne » au titre du code de l'Environnement (cf fiche 5) : Il est recommandé de ne pas en implanter. Les enseignes sont soumises à autorisation auprès des services de l'État. Le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims met à disposition une aide et propose un avis consultatif d'expertise.
- Interdire les matériaux plastiques non durables et peu pérennes, les matériaux réfléchissants et les couleurs vives, qui tranchent avec le reste de l'environnement naturel ;
- Exclure les panneaux de pré-enseigne et de publicité qui ont tendance à se multiplier le long des voies, et ne sont pas compatibles avec l'image du site « Le berceau du Champagne ».



Intégration d'enseignes peintes de grande longueur, du nom des maisons de champagne propriétaire, visibles en de nombreux points de vue dans le paysage.



Cette enseigne intégrée sur le pan du mur du nom du propriétaire du vignoble, épousant la forme du pignon, reste visible de manière limitée (quelques vues seulement).



Présence de panneaux de pré-enseigne en plastique le long des voies de circulation, détériorant la qualité du paysage



Borne ciment peint

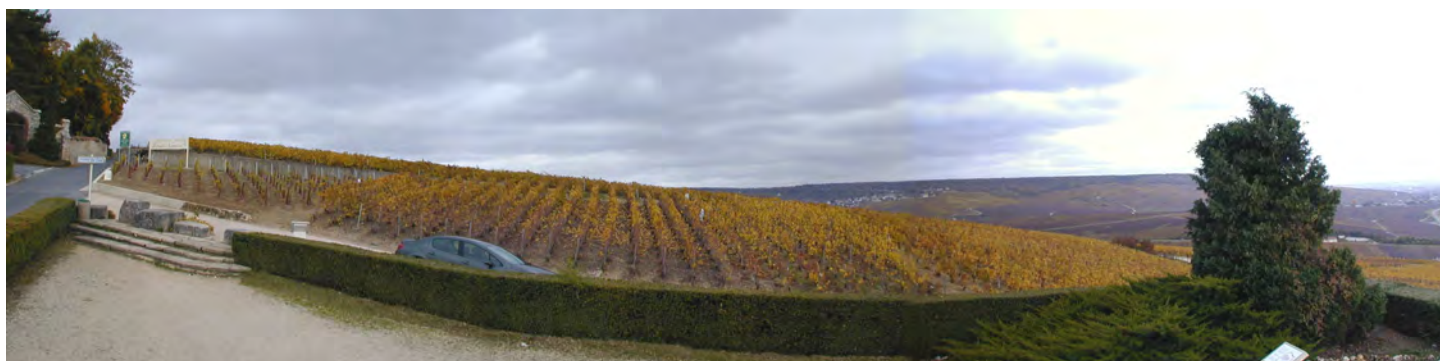
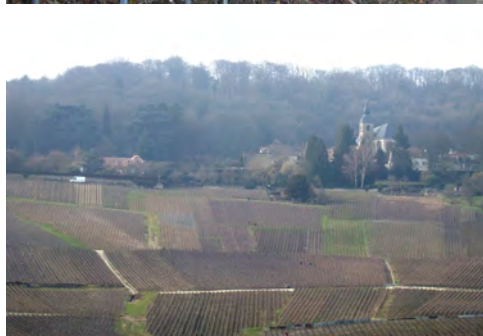
Les bornes en limite des vignes et des voies, situées sur les talus.

Borne plastique

A retenir

L'intégration dans le paysage et l'aspect esthétique des bornes sont primordiales pour la qualification et la spécificité du paysage de Hautvillers.

LES DIFFERENTES VUES EMBLEMATIQUES ORIENTEES VERS LE VILLAGE



LES DIFFERENTES VUES EMBLEMATIQUES DEPUIS LE VILLAGE

